

BARBY

avec vous



Inauguration du Centre Bourg I



La délégation roumaine d'ILVA MICĂ reçue en mairie dans le cadre du jumelage des 2 communes



le mot du Maire Christophe Pierretton

Chères Barbysiennes chers Barbysiens,
Le mois de juin, traditionnellement chargé en animations, l'a été particulièrement cette année avec l'inauguration de l'entrée de ville et la venue de la délégation roumaine dans le cadre de l'officialisation du jumelage.

Deux moments importants qui se sont ajoutés aux manifestations habituelles : la fête des écoles, la fête de la musique, les Failles ou encore Festi'Malatray... Tous ces événements ont connu une forte fréquentation, ce qui montre l'envie de se retrouver pour partager des moments conviviaux.

L'équipe municipale est allée à la rencontre des habitants avec cinq réunions de quartiers et une de mi-mandat. C'était l'occasion d'échanger, d'écouter les avis des Barbysiens, de présenter les actions déjà mises en place et les projets des trois prochaines années. La commune a fortement investi et va continuer à le faire surtout en direction de sa jeunesse avec l'école maternelle totalement rénovée et le début des travaux de la crèche et des Mouettes.

Le budget général qui vous est présenté en détail n'a pas de dettes en cours. En fonction du montant des subventions, seul un emprunt à taux zéro de 200000 € accordé par la CAF devrait être contracté cette année. Cette situation financière nous permet d'envisager sereinement les futurs investissements liés à la deuxième phase du centre bourg.

Nous rentrons dans la période estivale. La fin de l'année scolaire est synonyme de vacances pour beaucoup d'entre vous.

Je vous souhaite avec l'ensemble de l'équipe municipale un très bel été.

Pages 4 et 5
Nouvelle entrée de ville
Barby en fête

Pages 6 et 7
Jumelage et
réception de la
délégation roumaine

Pages 8 et 9
Enfance - Jeunesse

Pages 12 et 13
Réunion
de mi-mandat



COMPTES ADMINISTRATIFS 2022 ET BUDGETS 2023

Lors des Conseils municipaux du 7 janvier et 27 mars 2023, les budgets 2023 de la Commune (budget principal, budget photovoltaïque et budget réseau de chaleur bois) et les comptes administratifs 2022 ont été présentés et votés à l'unanimité.

Comptes administratifs 2022

Les recettes fiscales de fonctionnement ont augmenté de 3.34 %. Ceci est principalement dû aux nouveaux logements sur la Commune (ZAC du Grand Clos et Impasse des Rochettes).

Les dotations de l'État et la dotation de compensation de Grand Chambéry sont restées stables sur 2022.

Les dépenses de fonctionnement sur 2022 ont augmenté du fait de l'installation de l'école maternelle dans des locaux provisoires. En parallèle, des recettes supplémentaires, correspondant au remboursement par l'assurance de certaines charges, ont été perçues sur 2022.

La progression de la masse salariale est liée à la revalorisation du point d'indice et du régime indemnitaire sur 2022.

En 2022, les dépenses d'investissement réalisées ou engagées se sont montées à 5609000 € (hors réseau de chaleur). Les plus importantes réalisations sont la reconstruction de l'école maternelle, le toit et le sol du gymnase, la nouvelle voirie, le presbytère, les travaux sur l'éclairage public et l'enfouissement des réseaux, et les études de différents projets d'investissement de la Commune dont la crèche.

Budget principal 2023 + budget supplémentaire

Pour 2023, le Conseil municipal a approuvé le maintien des taux d'imposition :

Taxe d'Habitation : 10.06 %

Taxe Foncière : 29,38 %

Taxe Foncière non bâti : 56,77 %

Le montant des nouvelles opérations d'investissement budgétisées en 2023 est de 2 865 000 € auxquelles il faut ajouter 2 981 000 € de dépenses 2022 à payer sur 2023 soit au total 5,8 millions d'euros. Les dépenses d'investissements concerneront essentiellement la rénovation du centre de loisirs « Les Mouettes », la restructuration de la crèche « Les Petits Mickeys » et la 2^{ème} phase de l'aménagement du clos Gaillard. Ont été également pris en compte des études et dépenses pour prévoir le démarrage de certains projets 2024 tel que la rénovation de la maison médicale. En conclusion de cette présentation budgétaire, l'Adjointe aux Finances a rappelé que la situation financière de la Commune reste saine, avec de nombreuses subventions attribuées par différents financeurs et d'autres en attente de décision.

Le budget principal ne nécessitera peut-être pas de recours à l'emprunt malgré le niveau d'investissement élevé, sachant que tous les projets inscrits au budget n'engendreront pas de dépenses réelles pour la totalité sur l'exercice 2023 et certaines dépenses dues à des sinistres seront compensées par un remboursement d'assurance. La commune aura également recours à un Prêt à taux zéro pour certains projets.

		DEPENSES K€	RECETTES K€	
FONCTIONNEMENT	Charges à caractère général	989	Atténuations de charges	50
	Charges de personnel	1321	Produits de services	222
			Impôts et taxes	1819
			Dotations, subventions, participations	619
	Atténuation de produits	31	Autres produits de gestion courante	97
	Autres charges courantes	341	Produits financiers	9
	Charges financières - exceptionnelles - dépenses imprévues - Amortissements	118	Produits exceptionnels	0
	Résultat de clôture = auto financement	16	Résultats reportés	0
	FONCTIONNEMENT Dépenses	2816	FONCTIONNEMENT Recettes	2816
INVESTISSEMENT	Etudes - Travaux	5879	Affectation du résultat de clôture 2022	16
			FCTVA + taxes d'aménagement	431
			Excédent fonctionnement capitalisé	2947
			Subventions	1587
			Emprunts	454
			Cession d'actif	550
			Remboursement sinistre + participations	786
	Déficit d'investissement reporté	1802	Créances en cours	800
Dépenses imprévues - Divers - opérations d'ordre	20	Divers + opérations d'ordre	130	
	INVESTISSEMENT Dépenses	7701	INVESTISSEMENT Recettes	7701



LA NOUVELLE ENTRÉE DE VILLE A ÉTÉ INAUGURÉE

Une réflexion qui a commencé en 2014

De nombreux élus étaient présents, samedi 10 juin, pour inaugurer la nouvelle entrée de ville de Barby, l'avenue Jean-Baptiste d'Oncieu-de-la-Bâtie et les logements et commerces de la résidence Edéra. Plus de 300 personnes étaient présentes pour ce moment qui fera date dans l'histoire du développement urbanistique de la commune.

Christophe Pierretton, Maire: « Cette réalisation est l'aboutissement d'une réflexion commencée en 2014, il y a neuf ans maintenant. Nous avons, avec l'équipe municipale de l'époque, lancé une étude avec Alan Hennessy, urbaniste ».

Assurer la liaison avec le quartier des Épinettes qui sera réhabilité prochainement

« L'objectif de ce schéma directeur était de relier le centre de la commune et la mairie, au quartier des Épinettes ». Un large espace piéton avait été imaginé au départ de la mairie, en longeant des commerces, des logements et débouchant sur la plaine des sports et en passant devant une nouvelle salle polyvalente et par la place du collège Jean-Mermoz.



Pierre Charles de Graciansky relatant la vie de l'ancien Maire Jean-Baptiste d'Oncieu de la Bâtie.

Le panneau historique et patrimonial dévoilé par la famille de Jean-Baptiste d'Oncieu de la Bâtie en présence de Louis Besson et Catherine Chappuis anciens maires.



Mettre en valeur l'entrée de la ville

« Laisser une place plus importante au mode doux, aux bus avec des quais en miroir en dehors de l'hyper centre ». Pour la commune, « l'idée a été de mettre en valeur l'entrée de Barby par une voirie apaisée menant au centre bourg, avec de nouveaux commerces, panneaux totems d'information lumineux, places de parking minute interactives, jeu d'échecs géant... »

Une offre commerciale enrichie

Des commerces sont venus compléter l'offre et répondre à l'attente des habitants, de part et d'autre de l'avenue principale. C'est le cas autour de la mairie, en zone piétonne avec ses écoles, la maison des associations l'Envolée et l'espace piéton qui va désormais en direction du collège, en passant au centre des nouveaux logements Edéra, portés par le promoteur IMAPRIM.

« Des commerces ont déménagé, d'autres se sont installés. Nous trouvons aujourd'hui, un boucher-traiteur, une supérette Vival, une laverie et nous espérons bientôt, une brasserie ».

Après avoir remercié les commerçants, le maire a pu conclure:

« Aujourd'hui, nous allons inaugurer une nouvelle voirie, elle portera le nom de Jean-Baptiste d'Oncieu de la Bâtie, ancien maire de Barby pendant 53 ans de 1912 à 1965 ».

La Marquise d'Oncieu de la Bâtie, les élus et habitants présents.



Olivier Gallais, Président-Fondateur d'Imaprim, présentant le projet Edéra.





BARBY EN FÊTE

L'événement festif du mois de juin, organisé sur le nouveau mail piétons

Aussi, pour accompagner cette inauguration, le Groupe d'Animation de Barby et la commune ont organisé les réjouissances de « Barby en fête » en après-midi. Occupant la place de la mairie et le nouveau mail piétons, différents stands ont été proposés notamment pour les enfants.

En soirée, la fête s'est déplacée sur l'esplanade de la salle des fêtes avec le traditionnel repas champêtre organisé par le groupe d'animation de Barby. Cette journée s'est terminée par l'embrasement des failles.



La place de la mairie transformée en aire de jeux.

Concours d'échec sous la halle couverte.



Le repas champêtre.



L'embrasement des failles.



JUMELAGE ET RÉCEPTION DE LA DÉLÉGATION ROUMAINE

Nous avons officialisé le jumelage avec Ilva Micà le lundi 26 juin. À cette occasion, nous avons inauguré une œuvre de Joseph Camilleri. Deux oiseaux se faisant face dans une danse fraternelle, symbole de l'amitié entre nos communes. Une histoire qui a commencé en 1989 juste avant la chute du dictateur roumain. Trois membres du conseil municipal sont partis à la rencontre des habitants d'Ilva Micà, leur apportant leur soutien, de la nourriture et du matériel. Michèle Cathiard Vidal, Lyliane Paccoud et Bernard Mollard ont roulé deux jours dans un mini bus, une aventure à l'époque !!! Sans téléphone ni internet pour annoncer leur venue.

Depuis, de nombreux échanges ont eu lieu et des financements ont été versés en direction de la jeunesse. Maintenant, nous ne sommes plus dans une relation de solidarité. Une véritable amitié est née entre nos deux communes et nous a conduits tout naturellement à un jumelage.

Un grand merci à tous les bénévoles pour l'organisation des trois journées et plus particulièrement à Michèle, Lyliane, Bernard pour leur engagement, leur courage, leur solidarité et leur détermination qui ont mené à ce jumelage si riche en partage.



Messe au parc Malatray



Présentation de la délégation roumaine et des élus de Barbey



La réception dimanche soir



La délégation d'Ilva Micà entonnant des chants roumains



Des bénévoles assurant l'organisation des repas



Visite du château de la Bâtie



JUMELAGE ET RÉCEPTION DE LA DÉLÉGATION ROUMAINE



Visite de l'école maternelle



L'inauguration de l'oeuvre d'art réalisée par le sculpteur Joseph Camillert consacrant le jumelage



La signature du serment de jumelage



L'assistance lors de la signature du serment de jumelage



Le serment du jumelage est signé par les maires Aurel Horea et Christophe Pierretton

Michèle Vidal, Bernard Mollard, Lyliane Paccoud, Denissa Nebout et les 2 maires



Aurel Horea remettant le drapeau roumain à Bernard Mollard



ENFANCE - JEUNESSE

Le Conseil Municipal Jeunes

Le Conseil Municipal Jeunes arrive au terme de ses deux premières années. Ses activités furent nombreuses et soutenues. Fruit d'un travail conséquent d'étude et de réflexion, les élus jeunes ont mené à bien les différents dossiers sur lesquels ils s'étaient investis.

Notons, entre autres, diverses actions de solidarité notamment avec les personnes âgées, la création d'un jardin partagé sur la place de la mairie, un projet d'aménagement au parc Malatray, l'édition d'affiches de sensibilisation à la propreté, la pose d'un message de prévention sur le réseau des eaux pluviales, ...

Au mois de mai le CMJ, en visitant l'usine de dépollution des eaux de Chambéry, a découvert la complexité des différents traitements et la nécessité d'avoir, en amont, un comportement responsable et citoyen avec l'eau du robinet.

Le 7 juin le CMJ s'est rendu à Paris pour une visite guidée du Sénat. La découverte des différentes salles du Palais du Luxembourg lui a permis de connaître le rôle et l'importance de cette assemblée, pilier de nos institutions et de notre République. Que soient remerciées ici les personnes qui ont rendu cette visite possible, en premier lieu M. le Sénateur Cédric VIAL et son équipe.

Le CMJ sera renouvelé pour moitié lors de la prochaine élection, en octobre 2023.

Ellie, Arthur, Clarisse, Maël, Talya, Yassine, Madenn, Jade et Théo, élus en 2021, ont terminé leur mandat. Ils ont rempli leur mission avec enthousiasme, sérieux et bon esprit.

Gageons que, à la suite de cette expérience municipale, ils resteront conscients de l'importance de la vie démocratique et de la nécessité de la préserver.



Création d'un jardin partagé place de la mairie.



Le Conseil Municipal Jeunes en visite au Sénat.



Geste éco-responsable.

Les nouveaux équipements de la cour de l'école élémentaire.



Des élèves du collège de Barby relèvent le défi du « Concours Recette Anti-Gaspi »

La direction déchets de Grand Chambéry a proposé aux élèves de 5^{ème} C du Collège J. Mermoz de Barby, de

participer au « Concours Recette Anti Gaspi ». Les élèves devaient, par équipe, cuisiner chez eux des recettes Anti Gaspi. C'est-à-dire avec « le plus de restes et d'épluchures possibles », se filmer et prendre en photos leur création.

12 élèves ont participé. Ce lundi 15 mai 2023, lors d'une cérémonie festive avec les élèves, Mme Cayeux, Principale du collège, Mme Gubbini, professeur de SVT, Mme Merle et M. Roux, élus de la ville de Barby, ainsi que Marie Bénévise, vice-présidente de Grand Chambéry en charge des déchets, ont récompensé les meilleures créations: La photo du plat le mieux présenté, Diane & Léana.

La recette avec le plus d'aliments Anti Gaspi: Krys.

La vidéo la plus drôle: Zoyan, Léo, Sylvain et Léo.

La vidéo la plus originale: Ilhème.

Les élèves ont gagné des sacs à vrac, ainsi qu'un atelier de « Cuisine Anti Gaspi » à la Cité du Goût en classe entière.

Une belle initiative Anti-Gaspi!



Les lauréats du concours Anti-Gaspi.



ENFANCE - JEUNESSE

Les élèves de l'école élémentaire présentent leurs activités de plein air

L'année scolaire se termine riche en découvertes d'activités pour les élèves des écoles maternelle et élémentaire, financées entièrement ou en partie par les subventions et les crédits municipaux :

Des sorties « Nature et Neige » en passant par « La ferme des ours » pour les plus jeunes, l'apprentissage de la natation, des sorties « Nature et Neige », des activités « Voile », « Poney », « Savoir rouler à vélo » pour les élèves de l'école élémentaire.

Tous ont participé activement et ont été ravis de ces activités pour la plupart sportives.

Voici quelques réactions d'élèves ayant participé aux différentes animations.

Piscine et voile

«Tous les élèves de CM1-CM2 sont allés à la piscine du stade passer un test nautique. Nous l'avons presque tous réussi et nous avons pu aller pendant 3 jours en classe de voile à Aix-les-Bains ! Les CM1 ont fait de l'optimiste en binôme. Les CM2 ont fait par groupe de 4 ou 5 du catamaran. Nous avons profité d'une belle météo même si parfois il manquait du vent pour avancer.

C'était trop bien !!! Nous avons tous obtenu le niveau blanc du carnet de bord de la Fédération Française de Voile !»



Les poneys

«Aujourd'hui, il y avait 3 ateliers : une chasse au trésor, nourrir les poneys, vérifier que l'enclos est bien sécurisé, un parcours d'obstacles. Il y avait des poneys très gentils, des chèvres, un chien qui ressemblait à Beethoven. Une animatrice nous a fait écouter de la musique. Nous avons mangé des framboises. Il y avait également des poneys coquins qui nous ont marché sur les pieds. Nous avons aussi goûté un mélange d'aloé-vera, de miel et de gingembre.»



Les raquettes

«Aujourd'hui, les 2 classes de Ce1/Ce2 se sont rendues à Saint-François de Sales pour une sortie « raquettes ». Il y avait des toboggans en neige et un monsieur nous expliquait des choses sur les animaux. Et c'était trop bien et fatigant. Il faisait très froid.»



L'été au centre de loisirs « Les Mouettes »

Le programme Activ'Jeunes du SICSAL pour les vacances d'été 2023 est disponible.

Pour tout renseignement :

Syndicat Intercommunal du Canton de Saint-Alban-Leyse

Siège : Mairie - 73230 Saint-Alban-Leyse - 0640364999

Facebook : sicsaljeunes

Portail famille : sicsal.portail-familles.app

Instagram : activjeunes.sicsal





UN POINT SUR LES TRAVAUX ET LES AMÉNAGEMENTS

La rue du Prédé

Les travaux qui démarreront cet automne, sous la maîtrise de Grand Chambéry, consisteront en un réaménagement de la voirie de manière à signifier la position de la circulation vélo, avec une voie dédiée dans chaque sens de circulation. Une réunion publique a été organisée au printemps, mais nous reviendrons dans le détail sur ce réaménagement dans le prochain bulletin.



Réunion publique relative aux voiries.

Travaux en cours

Centre de loisirs: les travaux de désamiantage sont bientôt achevés. L'attention va se porter sur la toiture, qui fera l'objet d'une rénovation complète.

Crèche: le préau a été démonté dès le début des travaux, afin de libérer de l'espace pour les prochaines étapes. L'intérieur de la crèche a été entièrement vidé et nettoyé. Actuellement, les travaux d'extension sont en cours, permettant d'agrandir de 3 places la capacité d'accueil tout en répondant aux normes actuelles.

WC publics place de l'église: les réseaux ont été raccordés avec succès. Les travaux de maçonnerie sont en phase de finalisation. Il reste à réaliser la charpente, suivie des travaux intérieurs qui seront réalisés par les agents municipaux.

Presbytère: les travaux devraient être terminés début octobre. Tout au long de cette période, des efforts considérables ont été déployés pour restaurer ce bâtiment historique. Les façades ont été rénovées avec soin, les menuiseries remplacées et les espaces intérieurs modernisés, tout en préservant les éléments architecturaux d'origine.

Les aménagements du Centre Bourg

Afin de finaliser l'aménagement du Centre Bourg, divers équipements ont été mis en place. Ceux-ci vont contribuer à identifier ce nouveau quartier comme « cœur de ville ».



Des bornes « arrêt minute » ont été disposées sur certaines places de parking. Elles permettent de sensibiliser les automobilistes et de contrôler la durée de stationnement des véhicules par le biais de capteurs. La borne d'arrêt minute donne donc droit à un stationnement d'une durée de 20 minutes qui se déclenche à l'arrivée du véhicule.



Deux « totems lumineux » ont été installés afin de communiquer avec les habitants sur les événements communaux. Un placé sur la nouvelle voirie d'entrée de ville, et l'autre sur l'avenue principale. Leur fonctionnement est en phase avec les heures d'éclairage de la voie publique.

Les « quais bus » ont été réaménagés afin d'améliorer l'accessibilité pour les handicapés, leur visibilité et leur confort d'usage.

Zone 30

Rappelons que les 4 voies, l'avenue Jean-Baptiste d'Oncieu de la Bâtie, l'avenue principale, l'avenue Paul Chevalier et la route de la Trousse sont classées en **ZONE 30**.



Parachevant ces équipements, des échiquiers ont été installés sur le mail piétons et des jardinières sur la place de la mairie. La fontaine du parvis de la mairie fonctionnera de 8h30-10h et 16h30-19h.



Les nouveaux horaires d'extinction de l'éclairage public

Centre-ville: 00h00 à 5h00

Résidentiel: 23h00 à 5h30.

Pour les personnes qui sont amenées à rentrer tardivement, il faut maintenant prendre l'habitude de se munir d'un éclairage portatif ou de la torche de son téléphone portable.

LUTTE CONTRE LE MOUSTIQUE TIGRE

La commune est engagée dans la lutte contre le moustique tigre. Durant la période propice à la ponte et à l'émergence de cet insecte, la commune a installé une soixantaine de pièges en 2022 en différents secteurs de la commune. Pour cette année, cette opération a été reconduite.

Les habitants ont aussi été conviés jeudi 1^{er} juin à une réunion publique d'information animée par l'EID, l'Entente Interdépartementale de Démoustication Rhône-Alpes.

D'autre part, 2 sessions de formation ont été organisées en direction des élus et des agents communaux par ce même organisme, qui accompagne les communes sur des actions « moustiques-tigres ».

Vous trouverez ci-dessous des extraits de flyers pour la conduite à tenir vis-à-vis de cette invasion.

Ces flyers sont disponibles dans leur intégralité à l'accueil de la mairie.



AGIR À LA SOURCE DE SON DÉVELOPPEMENT.

Pourquoi se protéger des piqûres ?

Le moustique-tigre est d'abord fort nuisant : agressif, il peut rendre la vie difficile. Ensuite, il peut être vecteur d'infections virales graves, telles que la dengue, le chikungunya ou Zika, il transmet la maladie après avoir piqué une personne déjà malade.

Comment se protéger des piqûres ?

- Supprimez au maximum tous les lieux de ponte du moustique-tigre autour de vous. Cela évitera qu'il prolifère.
- Portez des vêtements amples, longs et de couleurs claires, car le moustique préfère les couleurs sombres.
- Si vous utilisez des répulsifs cutanés, suivez les recommandations du ministère de la Santé au sujet des concentrations et des contre-indications.

BIEN VIVRE ENSEMBLE - SOLIDARITÉ

Recensement des personnes vulnérables

Un recensement des personnes âgées, handicapées, isolées, particulièrement vulnérables est fondamental dans le cadre de la prévention des risques exceptionnels (en cas d'intempéries ou de plan d'urgence). Depuis la loi du 30 juin 2004, des registres nominatifs de personnes fragiles isolées ont été institués dans les communes.

Ils concernent :

- les personnes âgées de 65 ans et plus,
- les personnes âgées de plus de 60 ans inaptes au travail,
- les adultes handicapés (bénéficiaires de l'AAH, carte d'invalidité, pension d'invalidité).

L'inscription sur ce registre est facultative et révoquant à tout moment par vos soins. Il vous appartient de signaler toutes modifications. Pour tout signalement, contacter les services de la Mairie au 04 79 33 08 51.

Service Correspondants de nuit

Le service des Correspondants de nuit porté par l'association « Régie + » organise la présence régulière d'une équipe de deux médiateurs sur la commune. Leurs actions se répartissent sur 4 soirées par semaine. L'action des agents de médiation vise à renforcer dans les quartiers la qualité de vie et le lien social au bénéfice des habitants. Cette démarche a pour objectif de :

- maintenir un climat de confiance et de respect mutuel,
 - prévenir les dégradations par leur présence et les signaler,
 - favoriser la communication entre tous et notamment à l'occasion de conflits de voisinage de la vie quotidienne et d'incivilités,
 - assurer une présence la nuit en relais des services publics.
- Si vous constatez un problème d'incivilité, vous pouvez les appeler ou leur laisser un message au 06 73 26 71 38.

Opération Tranquillité Vacances

Vous allez bientôt vous absenter et vous craignez pour la sécurité de votre maison, de votre appartement ? Vous pouvez demander à la gendarmerie de Challes-les-Eaux de surveiller votre domicile ! L'opération tranquillité vacances, qu'est-ce que c'est ? Il s'agit d'un service de sécurisation mis en œuvre par la police et la gendarmerie au bénéfice de ceux qui s'absentent pour une certaine durée. Les vacanciers s'assurent ainsi de la surveillance de leur domicile, à travers des patrouilles organisées par les forces de l'ordre dans le cadre de leurs missions.

Les bénéficiaires de ce service sont assurés d'être prévenus en cas d'anomalie, soit en personne, soit par une personne de confiance résidant à proximité du lieu d'habitation : tentatives d'effractions, effractions, cambriolages. Informés, les victimes et leurs proches restés sur place, sont en mesure d'agir au plus vite pour limiter le préjudice subi : remplacement des serrures, inventaire des objets volés, contacts avec la société d'assurance, etc. L'opération tranquillité vacances, comment ça marche ? Pour bénéficier du dispositif, il faut en faire la demande plusieurs jours avant la période d'absence à la brigade de gendarmerie.

Pour gagner du temps, un formulaire est accessible en ligne ; il est à remplir et à imprimer avant de se rendre sur place pour finaliser la demande. <https://www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/zooms/pour-des-vacances-en-toute-tranquillite>



DES RÉUNIONS DE QUARTIER À LA RENCONTRE DES HABITANTS

Commencées par le Grand Clos - La Bâtie et le clos Besson, les réunions de quartier dites “Mairie Mobile” se sont poursuivies au clos Gaillard, au clos des Corti et sur le parking des Épinettes. Cinq points de rencontres ciblés auxquels les riverains de ces quartiers ont pu bien évidemment se joindre. C’était l’occasion pour les élus de rencontrer et de s’entretenir avec les habitants, d’entendre en direct les problématiques inhérentes à ces secteurs communaux.



LA RÉUNION DE MI-MANDAT

Dans la continuité de ces rencontres, Christophe Pierreton et son équipe, ont fait le choix de revenir devant la population, afin de faire le point sur les dossiers réalisés et de dévoiler les projets futurs pour la période 2023-2026.

Un début de mandat contrarié par des événements non prévisibles

Trois années se sont écoulées, marquées par différents faits engendrant des conséquences sur le début du mandat. Sans revenir sur la crise du Covid 19 qui a impacté le tout début de la mandature, l’évènement principal a été l’incendie accidentel qui a détruit l’école maternelle « Le Manège ».

Après plus de 30 mois consacrés aux expertises, aux négociations avec les assurances et un temps pour la reconstruction, l’école a pu à nouveau accueillir élèves et enseignants au mois de mars 2023. Cet incendie a également eu pour effet de décaler les travaux prévus au centre de loisirs « Les Mouettes » et à la crèche « Les Petits Mickeys ». Ces travaux sont désormais commencés et leur livraison sera effective dans les prochains mois.



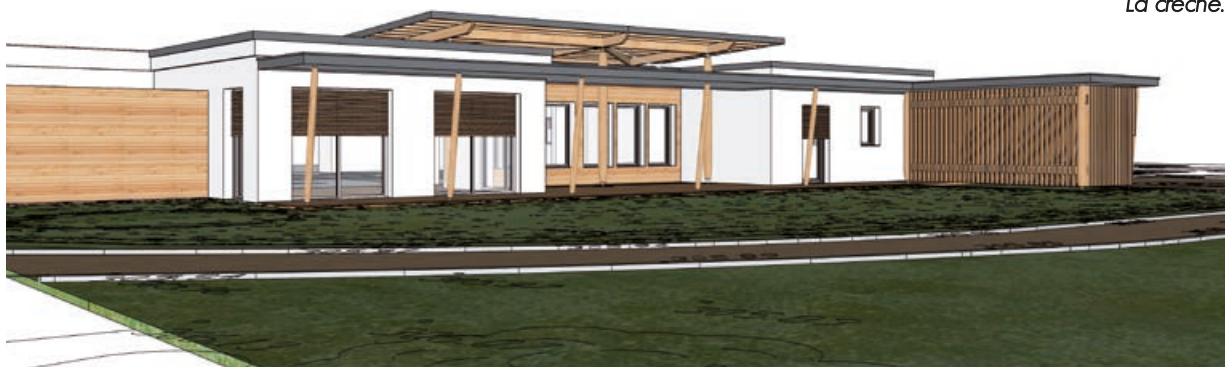
Le Centre Bourg I au cœur des projets depuis le début du mandat

Trois ans après son élection, et à trois ans des prochaines, le maire Christophe Pierreton a fait le tour des principales réalisations de la municipalité. Le Centre Bourg I, avec l’inauguration le 10 juin de la résidence Edera – Imaprim, la mise en service de la nouvelle entrée de ville et du nouveau sens de circulation et la mise à disposition de nouveaux équipements publics.

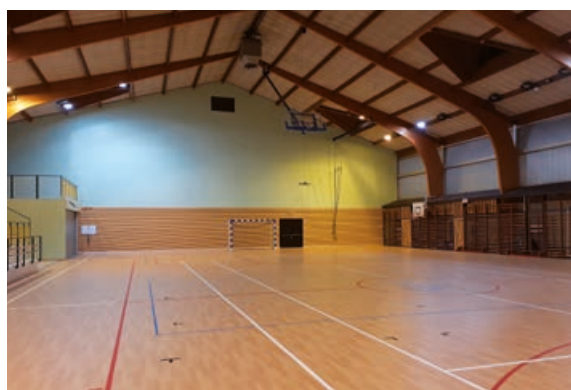
La réhabilitation des principaux bâtiments communaux

Outre les grands projets que sont les rénovations de la crèche et du centre de loisirs, le début du mandat a également vu la réfection de la toiture du gymnase et de son parquet, ainsi que la rénovation en cours du presbytère et de la salle de La Source et la construction en cours de WC publics, place de l'église.

La crèche.



Le centre de loisirs.



Le gymnase.

Les projets de la période 2023-2026

Pour la seconde partie du mandat, la municipalité va enchaîner sur le projet de Centre Bourg dans sa deuxième phase, dit Centre Bourg II. Les réflexions continuent avec le groupe de concertation. La réhabilitation du quartier des Épinettes est aussi programmée avec l'office public Cristal Habitat.



Les Épinettes et l'emplacement du futur Centre Bourg II.

Des travaux de voirie conséquents sont prévus, avec la poursuite de l'aménagement de la rue du Prédé qui démarrera à l'automne et qui est porté par l'agglomération Grand Chambéry.

Enfin, des réflexions sont menées sur le devenir de la maison médicale, réhabilitation, reconstruction ?

Au-delà des projets et travaux, bien évidemment d'autres actions ont été menées. Toutes les manifestations qui contribuent au « Bien Vivre à Barby » ont été reconduites, la communication municipale a été renforcée et s'est dotée de nouveaux outils. Mais l'action en faveur des jeunes barbysiens a été la création du « Conseil Municipal Jeunes ». Un dernier mot sur les finances : Celui de rappeler que la situation financière de la commune reste saine. Tous ces points sont développés dans ce bulletin ou ils ont été abordés dans les numéros précédents.



LE PRINTEMPS EN IMAGES

Avril - Conférence Savoie Nova - Sobriété énergétique et économie d'eau



Avril - Trail du Mont Saint Michel



Avril - Réunion publique avec l'ASDER sur les Aides aux particuliers relatives à la rénovation thermique



Avril - Loto du Barbython en soutien aux réfugiés ukrainiens de Barby



Mai - Dernier concert de la chorale cadence



Mai - Braderie des enfants avec le Trésor des écoles



Juin - Fête du poulailler avec Ensemble par nature



Juin - Fête de la musique



Juin - Déchetterie mobile aux Epinettes





INFOS DIVERSES COMMUNALES ET ASSOCIATIVES

BIBLIOTHÈQUE DE BARBY « Les Mille feuillets »

La Bibliothèque reste ouverte pendant l'été, mais avec un horaire adapté entre le 8 juillet et le 3 septembre :

- Lundi de 16h à 18h
- Mercredi de 10h à 12h
- Vendredi de 10h à 12h

La Bibliothèque sera fermée le samedi 8 juillet, ainsi que du 7 au 20 août.

En partenariat avec la ludothèque du SICSAL, des jeux de société seront proposés les lundis 10, 17, 24 et 31 juillet entre 16h et 18h. Cette animation s'adresse à un public familial, avec des jeux pour tous les enfants à partir de 3 ans. Entrée libre et gratuite. Un atelier « Crée ta propre animation de pixel art », destinée aux enfants de 8 à 12 ans, aura lieu le vendredi 7 juillet de 11h à 12h. Attention : le nombre de places est limité à 6 enfants et il faut s'inscrire à l'avance auprès de la Bibliothèque.

Une permanence du Conseiller Numérique aura lieu le lundi 17 juillet de 16h à 18h : apportez votre smartphone, votre tablette ou votre ordinateur portable à la Bibliothèque si vous voulez une aide personnalisée.

Accès libre dans les locaux de la Bibliothèque (il n'y a pas besoin d'être adhérent pour venir...). Vous pouvez retrouver ces informations actualisées et complétées sur notre site Internet : <https://www.bibliotheque-barby.fr/>

La nouvelle supérette Vival est ouverte

Samedi 20 mai, l'enseigne Vival a ouvert dans le Centre Bourg, remplaçant l'ancienne du centre commercial. Nasreddine Bouchaib et son fils Idriss sont les gérants de cette nouvelle supérette. Ouverte de 7h à 22h, 7 jours sur/7 et jours fériés, vous y trouverez toute l'épicerie, des fruits et légumes, du fromage à la coupe... Un service de retrait de colis est également envisagé prochainement.



Nasreddine Bouchaib et son fils Idriss, gérants.

Un nouveau président pour le GAB

Le conseil d'administration du Groupe animation Barby (GAB) s'est réuni pour élire son nouveau président, puis son bureau. Le GAB est l'organisateur d'animations qui rythment la vie des Barbysiens depuis des années. Il fallait donc élire un président averti, prêt à gérer et à pérenniser ces missions. C'est Roger Pierreton qui succède à Émile Usoni, démissionnaire pour raisons personnelles. La commune lui adresse tous ses remerciements pour son action bénévole au sein du GAB.



Émile Usoni et le nouveau président Roger Pierreton.

Architecte Conseil

Si vous avez un projet de construction, d'agrandissement, de piscine, de clôture, de percement d'une ouverture, de ravalement de façades ou de réfection de toiture, la Commune de Barby met à votre disposition, gratuitement, les services d'un Architecte Conseiller. Son rôle est de vous écouter, de vous conseiller, de vous aider à établir votre projet, de vous guider dans vos déclarations ou vos demandes de permis de construire. Pour prendre rendez-vous avec lui contacter les services de la Mairie au 04 79 33 08 51.

Ciné Plein Air – Les toiles à la belle étoile

Deux séances de cinéma plein air seront organisées cet été sur la pelouse de la salle des fêtes à la tombée de la nuit et avec repli en salle si pluie. Le mardi 4 juillet pour le film « Mystère » et le mercredi 30 août pour le film « En Corps ».

Journées Européennes du Patrimoine

Les 40^{èmes} journées européennes du patrimoine auront lieu le samedi après-midi 16 septembre 2023 sur la commune de Barby avec au programme deux rendez-vous de 14h à 17h00 :

Atelier Archi'découverte : l'histoire de la commune de Barby à travers la photographie

Venez découvrir l'histoire de la commune de Barby, à travers son fonds photographique récemment classé par le service archives de Grand Chambéry (conférences)

Découverte du parcours patrimonial de BARBY

Découvrez, le long d'un circuit établi au départ de la mairie, 23 points remarquables du patrimoine de Barby (visite libre et documentation à disposition).



Dispositif d'aide à l'acquisition de vélos à assistance électrique

Le conseil municipal valide le maintien du dispositif communal d'aide à l'acquisition de VAE d'un montant de 200 euros pour l'acquisition d'un vélo par foyer en complément des aides accordées par Grand Chambéry en plafonnant le revenu fiscal de référence des bénéficiaires à 28 178 € net/an/part. Il précise que les crédits nécessaires alloués à l'opération sont inscrits dans le budget et sont plafonnés à 6000 euros pour l'année 2023. Ils feront l'objet d'une réévaluation pour les années 2024 et suivantes.

Canicule et vigilance sécheresse



Agenda

Juillet

- Lundi 3 :** 18h30 - Conseil municipal
- Mardi 4 :** 21h30 - Ciné plein air - film projeté « Mystère » - pelouse de la Salle des fêtes.
- Vendredi 7 :** 16h - Vente de gâteaux organisée par le Trésor des écoles - devant les écoles

Août

- Lundi 21 :** Agence mobile synchro-bus parking salle des fêtes - 13h30 à 17h30
- Mardi 22 :** Cérémonie en mémoire de Claudius Manon - Monument aux Morts de Barby.
- Mercredi 30 :** 21h - Ciné plein air film projeté « En Corps » - pelouse salle des fêtes.

Septembre

- Dimanche 3 :** À partir de 8h30 - Petit-déjeuner du GAB et Forum des Associations place de la Mairie.
- Lundi 4 :** Rentrée scolaire.
- Jedi 7 :** Déchetterie mobile - Clos Gaillard 9h à 15h.
- Samedi 16 :** 14h à 17h - Journées Européennes du Patrimoine. Se reporter à l'encart page 15.

Mairie de Barby, 6 place de la Mairie 73230 BARBY
Tél. 04 79 33 08 51 / Courriel: mairie@barby73.fr / Site internet: www.barby73.fr
Ouverture le lundi de 14h à 18h et du mardi au vendredi de 8h30 à 11h30 et de 14h à 18h.